



INSTITUT SAINT-LUC

53.277.404-40

INSTITUT TECHNIQUE SAINT-LUC

53.277.010-46

Rue Saint-Luc, 3 - 7000 Mons

☎ 065/337121 ☎ 065/311557

Sections artistiques : Rue de la Biche, 17 - 7000 Mons ☎ ☎ 065/401489

Implantation de Frameries : rue des Dames, 77 - 7080 Frameries - ☎ ☎ 065/673382

CEFA : Boulevard Charles-Quint, 6 - 7000 Mons ☎ 065/364550 ☎ 065/846096

Elèves

Horaire de septembre 2019 - Rentrées et 2^e sessions - Mons

Le secrétariat de direction sera accessible du **1er juillet au 05 juillet** et à partir du **mercredi 21 août** de 9h00 à 16h00 sauf le mercredi après-midi. Le secrétariat est fermé les samedis (secretariat-eleves@istlm.org - tél. : 065 / 40.14.78).

- Pour toute inscription, réinscription et renseignements sur les études, un bureau est ouvert durant les vacances le **29 juin, du 1er juillet au 06 juillet et du 21 août au 31 août** : du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.
- Pour l'élève dont le choix n'a pu s'effectuer fin juin, sa réinscription ne sera officielle que lorsque le bureau des inscriptions sera en possession de sa feuille "réinscription" et ce au plus tard le **22 août**. Tout élève souhaitant modifier son choix doit nous en faire part pour le **22 août**.
- Les élèves de 6^{es} et de 7^{es} années qui ont obtenu, en juin, une attestation A ou B ou un certificat de qualification peuvent retirer une formule provisoire du(des) certificat(s) obtenu(s) au secrétariat élèves à partir du **2 juillet**.
- Horaire de septembre **2019** : rentrées et 2^e session

Lu 2	Examens complémentaires (qualification comprise) à 8h15.
Ma 3	Examens complémentaires (qualification comprise) à 8h15. Communication des résultats du 1 ^{er} degré après 17h00.
Me 4	Examens complémentaires (qualification comprise) à 8h15. Rentrée des 1 ^{eres} et DASPA de 08h30 jusqu'à 11h + Rentrée des 2 ^{es} de 09h10 jusqu'à 11h. Communication des résultats du certificat de qualification après 17h00.
Je 5	Matinée d'accueil pour les 1C, 1D et DASPA ; après-midi cours suivant l'horaire normal. Cours suivant l'horaire normal pour les 2 ^{es} .
Ve 6	Cours suivant l'horaire normal au 1 ^{er} degré et DASPA. Communication des résultats du 2 ^e et 3 ^e degrés (exceptés 6 ^e et 7 ^e avec qualification) après 17h00.
Lu 9	Rentrées des classes des 3 ^{es} , 4 ^{es} , 5 ^{es} , 6 ^{es} et 7 ^{es} : le titulaire prend en charge ses élèves au restaurant : 8h15 rentrée des 3 ^{es} 9h00 rentrée des 4 ^{es} 9h45 rentrée des 5 ^{es} 10h30 rentrée des 6 ^{es} 11h00 rentrée des 7 ^{es} Cours suivant l'horaire normal au 1 ^{er} degré et DASPA. Communication des résultats pour les 6 ^e et 7 ^e avec qualification après 17h00.
Ma 10	Cours suivant l'horaire normal pour toutes les classes
Je 12	Remise du courrier pour les Conciliations internes (recours) 2 ^e session possible jusqu'à 10h00 (CQ et année scolaire). Communication des résultats après 17h00.
Ma 17	Accueil des parents du 1 ^{er} degré à 18h.



INSTITUT SAINT-LUC

53.277.404-40

INSTITUT TECHNIQUE SAINT-LUC

53.277.010-46

Rue Saint-Luc, 3 - 7000 Mons

☎ 065/337121 📠 065/311557

Sections artistiques : Rue de la Biche, 17 - 7000 Mons 📠 📠 065/401489

Implantation de Frameries : rue des Dames, 77 - 7080 Frameries - 📠 📠 065/673382

CEFA : Boulevard Charles-Quint, 6 - 7000 Mons 📠 065/364550 📠 065/846096

Elèves

• **Epreuves complémentaires**

A titre indicatif

Horaire des épreuves complémentaires	Français	Sciences Formation scientifique Education scientifique	EDM Formation sociale et économique	Sciences humaines Formation Historique et Géographique Histoire, Géographie Formation géographique et sociale Formation historique	Mathématique	Religion	Langues modernes
1 ^{res} et 2 ^{es}	Lu 2/9 8h15	Lu 2/9 10h10	Lu 2/9 12h40		Ma 3/9 8h15		Ma 3/9 à 10h10
3 ^{es} - 4 ^{es} P	Lu 2/9 8h15	Lu 2/9 10h10		Me 4/9 8h15	Ma 3/9 8h15	Ma 3/9 12h40	Ma 3/9 à 10h10 et/ou Me 4/9 à 10h10
5 ^{es} - 6 ^{es} P 7 ^e BP - 7 ^e CP	Lu 2/9 8h15	Lu 2/9 10h10	Lu 2/9 12h40	Me 4/9 8h15	Ma 3/9 8h15	Ma 3/9 12h40	Ma 3/9 à 10h10 et/ou Me 4/9 à 10h10
3 ^{es} - 4 ^{es} TQ 4ATREM 3 ^{es} TT	Lu 2/9 8h15	Lu 2/9 10h10	Lu 2/9 12h40	Me 4/9 8h15	Ma 3/9 8h15	Ma 3/9 12h40	Ma 3/9 à 10h10 et/ou Me 4/9 à 10h10
5 ^{es} - 6 ^{es} - 7 ^{es} TQ	Lu 2/9 8h15	Lu 2/9 10h10	Lu 2/9 12h40	Me 4/9 8h15	Ma 3/9 8h15	Ma 3/9 12h40	Ma 3/9 à 10h10 et/ou Me 4/9 à 10h10
4 ^{es} - 5 ^{es} - 6 ^{es} TT	Lu 2/9 8h15	Lu 2/9 10h10		Me 4/9 8h15	Ma 3/9 8h15	Ma 3/9 12h40	Ma 3/9 à 10h10 et/ou Me 4/9 à 10h10

Pour les autres épreuves complémentaires et **confirmation de l'horaire** : se référer aux documents "Epreuves complémentaires septembre 2019" remis par le titulaire. Pour les épreuves de qualification et situations d'intégration : voir les chefs d'atelier.